RPI Faramans /Joyeux/St Eloi	**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 27/02/23**	académie Lyon – direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain – éducation nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE				Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Fargier				
MEMBRES VOTANTS				
NOM		**Présent**	**Excusé**	**Représentant**
Directeur de l'école - Président:	Béal Raphaël Barthoulot Marie Gandon Martin	* * *		
Maires :	Mr Brochier (Faramans) Mr Mathy(Joyeux) Mr Champault(St Eloi)		* * *	
Conseillers municipaux :	Chamard Pierre (Joyeux) Giraud William (Faramans) Agostinho Mickaël (Faramans) Teodoresco Maud (St Eloi) Marget Anne-Laure (St Eloi)	* * * * *		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE				
Marie Laëtitia		*		
Ballet Elodie		*		
Almodovar Laurent		*	X	
Valentine Bresson			*	
Yannick Blanc			*	
D.D.E.N				
Martine Brun		*		
Pierre Mercier				
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES				**Suppléants assurant un remplacement**
Rachel Benkhalifa		*		
Laurie Marcq		*		
Laurie Brun		*		
Dorothée Vistalli		*		
Linda Soriano			*	
Vandeline Pace		*		
VOIX CONSULTATIVE				
RASED :				
Médecin scolaire :				
Infirmier(e) scolaire :				
Assistante sociale :				
Représentant périscolaire :				
Enseignant ELCO :				
Invités Présidents des sous des écoles				
Mélanie Giraud				
Bénédicte Cividin				
Maëlle GINGAT				

Le président, directeur de l'école de Faramans
Nom : Martin Gandon

Le secrétaire, directrice de l'école de Saint-Eloi
Nom : Marie Barthoulot

Date : le 27/02/2023
Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Point sur les effectifs / Prévision 2023
- Organisation du 11 novembre
- Présentation du projet d'école
- Evaluation d'école
- Projets divers
- Demande aux mairies / Suivi des travaux
- Questions de parents

Martin Gandon, directeur de l'école de Faramans, préside le conseil d'école.

1 **Point sur les effectifs/ Prévision rentrée 2023.**

Toujours 176 enfants, 178 à la rentrée de Pâques (deux inscriptions dans le RPI aux prochaines vacances). Les effectifs devraient être en légère hausse l'année prochaine.
Cependant, compte-tenu de l'effectif des petites sections (20 futurs élèves de moyennes sections) et des prévisions d'inscriptions en petite section (19 élèves), les répartitions pourraient comporter une séparation des GS entre Saint-Eloi et Joyeux.
Comme chaque année, les enseignants du RPI se réuniront en fin d'année d'établir la meilleure répartition possible qui sera ensuite validée par l'inspection.
Si les parents ont des interrogations, ceux-ci peuvent se rapprocher des directeurs.

2 **Organisation du 11 novembre**

La mairie de Saint-Eloi souhaite que les enfants scolarisés à Faramans et dont les enseignants proposent de venir chanter pour la commémoration de l'armistice à Faramans puissent assister à la cérémonie dans leur village de résidence. Il est proposé que les horaires des cérémonies soient décalés.

3 Présentation du projet d'école

Un nouveau projet d'école a été rédigé par les enseignants du RPI pour les 5 prochaines années. Il contient les actions menées par les écoles du RPI afin :
- d'améliorer les réussites des élèves en langage, écriture, lecture et résolution de problèmes au cours de leur scolarité (théâtre, exposés, quart d'heure lecture, atelier de production d'écrit, école dehors, ateliers autonomes…)
- de développer le parcours éducatif de l'enfant (programmations de RPI en éducation à la santé et en EPS, journée passerelle en fin d'année...)
- de prendre en compte le bien-être à l'école (conseil de classe, boites à émotions, aménagement des espaces jeux de la cour de récréation)
- de développer les relations avec les partenaires et les familles (goûter de fin d'année avec les parents investis, développement des blogs de classe)

4 Evaluation d'école

Lors de la première semaine d'Avril, les écoles participeront à une évaluation par une commission externe. Celle-ci aidera les écoles à faire émerger les points forts et faibles du RPI afin d'engager une réflexion pour aller plus loin.
Un bilan sera restitué lors du troisième conseil d'école. Cette évaluation pourrait déboucher sur un amendement au projet d'école.
L'évaluation d'école a lieu tous les 4 ans.

5 **Projet divers**

Semaine sans écran du 22 au 26 Mai 2023: les sous des écoles et les enseignants envisagent de créer conjointement une manifestation « semaine sans écran ». Celle-ci nécessitera la mobilisation d'adultes et des mairies pour encadrer des activités et de locaux pour les réaliser. Une réunion sera programmée au printemps afin d'organiser les activités et que chacun puisse proposer une idée en fonction de ses compétences.
Venue d'artistes dans les classes en partenariat avec la communauté de commune de la plaine de l'Ain (financement) :
- A Faramans semaine du 6 au 10 mars : deux spectacles (le deuxième avec la venue des élèves de Joyeux) plus une animation par classe en compagnie des artistes.
- A St Eloi : spectacle le 22 mai, suivi d'un atelier sur les contes

St Eloi :

- Ecole dehors : une matinée par semaine, toute l'année, quel que soit le temps : différentes thématiques comme les papillons, confection d'un herbier, les graines, les couleurs de l'automne, construction de cabane…. Terrain mis à disposition par M. Lassus. Implication de la mairie et des parents pour le terrain et l'aménagement de l'école, casiers, porte-bottes…
- Sortie cinéma à Noël et cadeau de Noël : un livre par enfant. Merci au sou des écoles !!!!
- Parc des oiseaux
- Intervenants nature de la FNE
- Randonnée contée USEP les 25 et 27 avril

Joyeux :

- Piscine de mars à juin à St Vulbas
- Cinéma : « Yuku et la fleur d'Himalaya » le jour des vacances scolaire en décembre.
- Fête des 100 jours avec Faramans le jeudi 6 avril (pour les CP-CE1)
- Voyage scolaire du 26 au 28 avril dans l'Yonne (avec la classe de Mme Ballet). Les mairies se sont mises d'accord sur une participation à hauteur de 50 euros par élèves, la participation des familles s'élévera à 100 € et le reste est pris en charge par le sou commun du RPI.
- Sortie pour les GS au parc des Oiseaux avec Saint-Eloi
- L'infirmière scolaire viendra faire une intervention sur le sommeil et les écrans.

Faramans :

- Classe découverte de Mme Ballet avec la classe de M Béal.
- Les interventions sur les économies d'énergie (eau, lumière, déplacements) ont eu lieu pour les classes de M. Almodovar et M. Gandon.
- Le cycle échecs en fin d'année ne pourra pas avoir lieu en fin d'année, faute de disponibilités de l'intervenant. Les enseignants vont essayer de le programmer pour la rentrée prochaine.
- Sorties vélo avec nuitée les 26 et 27 juin pour les classes de M. Almodovar et M. Gandon. Une réunion d'information aura lieu lorsque le projet sera bien avancé.
- Sortie cinéma à Noël : le petit Nicolas.
- Venue d'un auteur de la sélection des incorruptibles le 3 mars dans la classe de Mme Ballet (financement sou des écoles).

- L'infirmière scolaire viendra faire une intervention sur le sommeil et les écrans pour les CE et la puberté pour les CM.
- Il n'y aura plus d'accueil officiel pour une journée au collège pour les CM2 comme cela a été le cas par le passé cependant une journée au collège est envisagée sous couvert d'un projet commun avec une classe de 6ème.

Course solidaire le 12 mai pour une association avec goûter proposé par le sou des écoles de Faramans.
Journal scolaire au cours de l'année.

6- Travaux

Saint Eloi :
De gros travaux sont prévus cet été (isolation, électricité, éclairage, cour oasis)

Joyeux
Réfection de l'ensemble de l'éclairage de l'école aux vacances de février.

Faramans
L'école est terminée (extension et rénovation), depuis la rentrée des vacances scolaires de février. Mme Ballet et M. Gandon ont repris possession de leur ancienne classe avec, dans le cadre du plan de relance numérique, l'installation de TBI (tableaux blancs interactifs).
Nouveaux bureaux sont prévus pour les classes de M. Gandon et Mme Ballet. La mairie souhaite doter l'école du nom d'un résistant de la commune Marcel Jullien ou Marlien après vote des élèves.
La mairie a mis en place un nouveau contrat de maintenance informatique, l'entreprise a revu le système réseau de l'école. Celui-ci est maintenant plus performant.

7-Questions de parents

Question 1:
Lors de la réunion de rentrée, Maitre Gandon a évoqué les modifications de la carte scolaire avec éventuellement pour impact un changement du collège d'affectation pour la rentrée de septembre 2023.

Qu'en est-il, a-t-on plus d'infos à ce sujet ?

Les futurs 6ième feront leur rentrée au collège de Meximieux ou à celui de Dagneux ?

Ils iront à Meximieux.

Question 2 :

Serait-il possible de nous réexpliquer le fonctionnement du rased ?

A quel moment solliciter le RASED ?

Face aux difficultés de l'élève la 1ère aide est celle apportée par l'enseignant comme la différenciation, l'aide personnalisée, le décloisonnement, ou les groupes de besoin...

Lorsque tous ces outils se sont avérés inefficaces, l'enseignant peut informer le RASED.

A quoi sert le RASED ?

Le RASED est un service de l'Education Nationale placé sous la responsabilité de l'Inspecteur de Circonscription.

Les intervenants du RASED sont chargés de prévenir et réduire les difficultés que certains élèves éprouvent dans les acquisitions, la maîtrise des apprentissages fondamentaux et l'adaptation à la vie scolaire.

Cette intervention se fait en collaboration avec les enseignants et les familles.

Toutes les difficultés d'un enfant ne sont pas de la compétence du RASED. Dans ce cas,

le RASED peut servir d'intermédiaire vers des services spécialisés extérieurs à l'école.

Nous dépendons de l'Antenne Centre de la circonscription de Miribel avec un membre :

Elsa THOMAS

psychologue Education Nationale

Les 2 postes de professeur des écoles spécialisés ne sont pas pourvus pour le moment.

Question 3 :

Pourrions nous avoir des précisions sur les Activités Pédagogiques Complémentaires dans les 3 écoles ?

A St-Eloi, ne sont pris que les moyennes sections sur le temps méridien pour des activités ludiques en petits groupes.
A Joyeux, le chargé de direction est déchargé d'APC et l'enseignant remplaçant n'a pour le moment pas mis en place d'APC.
A Faramans, de façon périodique après la classe, les enseignements fondamentaux (lecture, mathématiques…) sont priorisés pour les élèves à besoins spécifiques. Ces APC sont assurés par Elodie BALLET et Laurent ALMODOVAR.

Séance levée à 19h44

Date du prochain conseil d'école : jeudi 29 juin à 18h00 à la salle communale de Joyeux
Date des inscriptions en petite section : mardi 2 mai après la classe.